

Volume X11, numéro 4, octobre-novembre-décembre 1989

L'Entraide généalogique

Bulletin officiel de la Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc.



LE ROCHER AU PIN — SHERBROOKE

Cette vignette est extraite du volume *Visite de S. E. Mgr Stagni dans les Cantons de l'Est*
par l'abbé Charles-J. Roy.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gisèle Langlois-Martel, présidente
Grégoire Lussier, vice-président
Renée A.-Delisle, trésorière
Claudette Lavarière, sec. générale
Liliane Evans, sec. administrative
Lucie Adam, administratrice
Roland Bertrand, administrateur
Paul Côté, administrateur
Denise Dodier-Jacques, administratrice
Laurent Dubé, administrateur
Fr. Roland Trudeau s.c., administrateur

COMITE DE RECHERCHE ET PUBLICATION

Gisèle Langlois-Martel
Denise Dodier-Jacques
Rita A. Bourget
Alphée Roy
Roger Duval
Alain Maltais
Sauveur Talbot, pers. ressource

COMITE DU TELEPHONE

Guy Breton
Laurette Breton

COMITE DE LA PUBLICITE

Grégoire et Alice Lussier

COMITE DE LA REVUE

Lucie Adam
Charlotte Bergeron
Réjean Roy
Guy Breton (expédition)

COMITE DE L'INFORMATIQUE

Lucie Adam
Réjean Roy
Serge Blais

Guy Breton (liste des membres)

COMITE DE LA BIBLIOTHEQUE

Fr. Roland Trudeau s.c.
Renée A.- Delisle
Micheline Gilbert
Roland Bertrand

EDITEUR: La Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc.
C.P. 635, 1215 Kitchener, local 301
Sherbrooke (Québec) J1H 5K5 Tél.: 562-7741

Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Prière d'indiquer votre numéro de membre sur toute correspondance.

Ce bulletin est en vente au prix de 3.00\$ l'unité. Il est envoyé gratuitement aux membres de la Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc. Cotisation annuelle due le premier janvier.

Membre individuel: 20.00\$

Dépot légal- 4e trimestre 1989
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

1 SSN-0226-6245

L'Entraide est publié
4 fois par année
Courrier deuxième classe
Enregistrement no. 6214
Sherbrooke (Québec)

Octobre 1989

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Conseil d'administration et les comités..... | 98 |
| Histoire de la Nouvelle-France (Claude Martin)..... | 100 |
| Glanures "M. de St-Ours Deschailons et Hertel de Rouville sur le site futur de Sherbrooke en 1708" (Albert Gravel).... | 108 |
| Lignée directe de M. André Lafontaine #702..... | 110 |
| M. André Lafontaine-Un membre ACTIF de notre Société (Réjean Roy).... | 111 |
| Adrien Perreault "De Bécancour à St-Félix-de-Kingsey" (Robert Perreault #23)..... | 112 |
| Boîte aux Questions-Correction-Concours..... | 115 |
| La Salpêtrière et les filles du Roy (suite)..... | 116 |
| Dons et Acquisitions..... | 117 |
| Fondation du Cimetière de Ste-Edwidge de Clifton (Réjean Roy #554).... | 123 |
| Document inédit (Philippe Morneau)..... | 124 |
| Soirée vin et fromage..... | 128 |

DEMENAGEMENT

D'aucuns se questionnent sur le projet de relocalisation des locaux de la Société.

Pour l'instant, la Société a suspendu les pourparlers avec les Archives nationales. L'accord sera conclu quand il sera suffisamment satisfaisant pour les membres.

Vous en serez alors avisés.

La direction.

En feuilletant les journaux, j'ai retracé pour vous...

- Le Pionnier, Sherbrooke, 15 juin 1882.

Le Baume "FOO CHOO'S" d'huile de requin rétablit positivement l'entendement et est la seule guérison connue de la surdit . Cette huile est extraite d'une esp ce particuli re de petits requins blancs, p ch s dans la mer Jaune, connus sous le nom de "Carcharodon Rondeleth". Tous les Chinois le connaissent. Ses vertus connues comme restaurateur de l'entendement furent d couvertes par un pr tre de Bouddha vers 1410.

Marie-Jeanne Daigneau #4

INTRODUCTION

Jusqu'à 1760, la France règne sur presque toute l'Amérique du nord. Cette suprématie commence quand François 1er proteste énergiquement contre la décision du pape Alexandre VI Borgia d'avoir partagé le monde entre les Espagnols et les Portugais: "Je voudrais bien connaître, dit le roi de France, la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde." A son service, Verrazzano avait déjà exploré par deux fois la côte de l'Amérique du nord et tracé la carte de la Gallia Nova, la Nouvelle-France. Le roi François décide une autre expédition en 1533. L'époque est propice, car il vient de signer la paix des Dames avec Charles Quint.

Jacques Cartier, pilote malouin, propose ses services, qui sont agréés. Il prend la mer avec mission (d'aller à certaines îles et pays où l'on dit qu'il doit se trouver une grande quantité d'or). Après une traversée qui dure moins d'un mois, il atteint Terre-Neuve et ses bancs de pêche déjà fréquentés par des pêcheurs européens. Cartier, hardiment, dirige son navire dans l'immense golfe du Saint-Laurent, admire les rives boisées et plonge au coeur du Nouveau-Monde par son axe de pénétration le plus naturel. Certains de ses matelots le guident sûrement, car ils ont déjà fait la traversée.

Cartier ne découvre pas "réellement" le Canada. Mais au cours de son second voyage, en 1535, il y pénètre profondément. François 1er avait donné ordre de prendre possession de régions en son nom, d'y planter des croix à l'effigie de la fleur de lys. Les croix de Gaspé, de Québec, de Trois-Rivières, du Mont-Royal à Montréal (Hochelaga) sont les jalons officiels de la pénétration française et les symboles de la fondation de la Nouvelle-France. Elles attestent la volonté royale de posséder cette portion du nouveau continent.

Hélas! Jacques Cartier rencontre un élément hostile, qui n'est pas l'habitant indigène, dont l'accueil est plutôt favorable, ni le manque de ressources du pays, mais l'hiver canadien. Dur, âpre et surtout long, il emprisonne les bateaux dans les glaces du fleuve, il réduit aux salaisons la nourriture des hommes. L'équipage est atteint de scorbut, (mal de terre). Cartier veut regagner la France au printemps. Son enthousiasme a souffert des rigueurs de l'hiver.

Le capitaine malouin, au cours de son second voyage, entreprend la recherche des métaux précieux. Il croit, en fouillant le sable de la grave, avoir découvert de l'or et des diamants. Cette nouvelle richesse donnerait au Canada le même attrait qu'au Mexique, au roi François 1er la même puissance qu'à Charles Quint. Cartier enthousiaste, se hâte de revenir en France. Les alchimistes du roi détruisent ses illusions: le diamant n'est que pyrite, l'or du mica.

La déception est trop forte. Désabusé, le navigateur se retire en son domaine de Saint-Malo.

Avec la retraite de Cartier commence l'oubli officiel de la Nouvelle-France. Pendant soixante ans, seuls en parlent les pêcheurs qui continuent à fréquenter les bancs de morues.

Alors arrive l'explorateur Samuel de Champlain qui, au début du XVI^e siècle, jette les bases de la colonisation française en Amérique avec le colon Louis Hébert.

L'ADAPTATION AU PAYS

1. L'hiver canadien.

Le climat canadien a longtemps eu en Europe la réputation de celui de la Sibérie. Pays, croit-on, de neiges perpétuelles et de froid insupportable. Ce froid qui décime l'équipage de Jacques Cartier lors de son séjour forcé à Québec au cours de l'hiver 1535-1536, événement que l'explorateur malouin décrit scrupuleusement, en homme de science, dans son bref récit et succincte relation, n'a pas aidé à la réputation de l'hiver canadien; pas plus que la plaisante anecdote racontée par Rabelais dans le Quart

Livre et que savants commentateurs croient, avec raison sans doute, inspirée de la lecture des récits de Cartier: le froid est si intense que les paroles gèlent à mesure qu'elles sortent de la bouche des matelots et restent suspendues dans l'air. Quand arrive le soleil du printemps, le navire passe au même endroit et chacun peut entendre, lorsqu'elles se réchauffent et tombent sur le pont, les paroles qu'il a prononcées l'hiver précédent.

11. L'habitation.

Le canadien, particulièrement au début de la colonie, a deux ennemis principaux contre lesquels il doit se défendre: l'hiver et l'Iroquois (ces indigènes, appelé "Indiens" depuis Colomb qui croyait, en les apercevant, avoir atteint la terre des Indes, forment dans le territoire du grand fleuve, deux groupes différents: l'algonquin et l'iroquois. Sympathiquement accueilli par le premier, Champlain accepte naïvement de lui porter aide contre le groupe iroquois. Ce dernier, moins nombreux mais plus intelligent et plus vigoureux, vouera une haine mortelle aux Français, qu'il jure d'exterminer, et pour cette raison, s'alliera aux groupements anglais et hollandais de la Nouvelle-Angleterre). L'hiver, on est sûr qu'il viendra à son heure, et on se prépare à l'accueillir. Mais l'Iroquois ne connaît pas de saison. L'habitation doit tenir compte de ces deux facteurs.

Les premières habitations.

Aux trois postes de Québec, Trois-Rivières et Montréal, que Champlain, dans sa sagacité, a remarqués comme étant des points stratégiques, est bâti tout d'abord un logement central, pour abriter les premiers arrivés. A Québec, c'est l' (Abitation), dont Champlain lui-même dresse les plans.

La maison du colon.

Logis de fortune, habitations provisoires. Puis les colons s'enhardissent. Ils ne peuvent continuellement être sous la tutelle de gouverneur. Chacun réclame un peu d'indépendance et ainsi naissent, l'une après l'autre, les humbles maisons des pionniers. Elles sont d'abord bâties en bois selon des normes conformes au climat. Ainsi l'abondance des chutes de neige exige un toit en pente ou en croupe assez prononcée et renforcée de chevrons. Malgré l'exiguïté de la bâtisse, les menuisiers doivent appliquer "des liens résistants aux angles, bien assembler les solives de l'enchevêtrement, lever la cheminée en quenouille, entourer la maison de pieux de cèdre, couvrir la maison de deux rangs de planches et ensuite de paille, puis faire une croupe au toit du côté nord-est pour éviter l'accumulation de la neige."

La grange.

La grange, dont l'étable fait partie intégrante, est un bâtiment aussi important et nécessaire que la maison. Comme elle doit contenir la nourriture des animaux pour six à sept mois d'hiver, elle est de dimensions imposantes.

Maisons de Québec et de Montréal.

Même si, dans l'ensemble, ce genre de maisons devenu classique de l'architecture canadienne offre à peu près partout les mêmes caractéristiques extérieures, les ethnographes modernes ont discerné deux types différents de construction: celui de la région de Québec et celui de la région de Montréal. La maison de Québec est rectangulaire, de profondeur moyenne, percée de fenêtres à volets, et, sur la toiture, de lucarnes. Les murs, enduits de mortier, sont blanchis à la chaux. Elle possède toutes les caractéristiques du type normand. L'Indien maraude moins aux alentours de Québec. L'habitant s'y sent plus en sécurité qu'ailleurs. Son logis en sera plus accueillant, plus ouvert, plus gai.

La situation est différente dans la région de Montréal, avant-poste de la civilisation sur la route de l'ouest. L'Indien y mène une guérilla sans merci. L'habitant est sans cesse aux aguets. Chaque maison doit être une petite forteresse domestique. Carrée, massive, flanquée de lourdes cheminées, elle est construite de gros cailloux des champs, coincés dans le mortier solide. Ses murs sont creusés de carreaux qui se dérobent sous d'épais contrevents. Ce sont autant de meurtrières par où l'habitant canarde l'Agnier en quête d'un scalp... La maison montréalaise est surtout d'inspiration bretonne, renfermée sur elle-même, solitaire, toujours aux aguets.

111. Le vêtement.

Les premiers colons français ne se sont pas obstinés, comme les austères pionniers de la Nouvelle-Angleterre, à vouloir porter les costumes de leur pays. Ils adopteront rapidement les vêtements que leur impose le nouveau climat et les nouvelles habitudes de vie.

Un des premiers coureurs des bois, Thomas Godefroy, porte tout simplement en forêt et en canot un manteau de peau d'original et des mitaines (sortes de guêtres de tissu ou de peau).

Même s'il n'y eut pas de costumes réellement typique du Canadien sous le régime français, les gravures et les dessins le représentent coiffé d'une tuque à gland, le corps entouré d'une ceinture fléchée et chaussé de bottes sauvages. Ce "costume national", comme on l'a appelé, de l'habitant canadien doit surtout sa popularité au fait qu'il devient le signe de ralliement des patriotes de la rébellion de 1837-1838, lors de la révolte des Canadiens de langue française contre l'ostracisme des anglais. On n'a pas eu tort de l'adopter, car il puise son origine aux traditions les plus authentiques des premiers habitants de la Nouvelle-France.

1V. Nourriture et cuisine.

Les ravages du scorbut, à l'époque des premiers hivernages, dérivait en grande partie d'une alimentation insuffisante. Beaucoup ont payé de leur vie le manque de prévoyance en face d'un long hiver au cours duquel l'homme ne peut se contenter de pois de conserve et de biscuits.

L'hiver canadien place au premier rang de ses exigences une nourriture riche et robuste. Peu à peu le colon s'en rend compte. S'il faut prévoir le chauffage et l'habillement pour les longs mois d'hiver, il doit aussi recueillir sa nourriture. Cette nourriture appropriée au climat est la viande et ses sous-produits. Le colon s'y habitue vite. Ainsi naquit la cuisine canadienne.

Abondance des aliments.

Les premiers colons ont trouvé des sources d'alimentation complètement différentes de celles de leur pays. Différentes, et aussi combien plus abondantes! Les animaux sont nombreux. La viande d'original est fort succulente, et elle remplace longtemps le bœuf et l'agneau. On se régale aussi du caribou, de l'élan d'Amérique communément appelé le chevreuil, du porc-épic, du lièvre en abondance, au aussi du castor, précieux surtout pour sa fourrure mais dont la viande est un mets recherché. Les oiseaux sont légion: outardes et canards, surtout, puis les tourtes, les perdrix, les bécassines, les sarcelles font les délices des plus fins gourmets. On trouve également des poissons en quantité et à chair fine, et le fleuve Saint-Laurent mêle agréablement les poissons de mer aux poissons d'eau douce: le saumon, la morue, l'aiglefin, l'esturgeon, le bar, l'alose, et une infinité d'espèces plus communes mais aussi délicieuses, qui peuplent les lacs et les rivières. Le poisson le plus commun est l'anguille que l'on consomme surtout fumée et salée; il est aussi le plus en vogue et il s'en fait un commerce considérable.

Les nouveaux produits.

Peu à peu, à mesure que le défrichement s'étend, les colons peuvent semer et récolter suffisamment de produits essentiels: blé, avoine, orge, pois, lentilles, fèves, asperges. D'autres légumes font leur apparition, au cours des ans et au hasard des importations. On commence à récolter des choux vers 1675. Ce n'est qu'au début du XVIII^e siècle qu'on mentionne le céleri, l'échalote, l'oignon, la carotte. La citrouille, qui pourtant est un produit indigène, n'apparaît comme mets comestible que vers la même époque. Le concombre et le melon sont parmi les desserts les plus recherchés, même de la haute société. Chez les paysans qui travaillent dans les champs loin des ruisseaux, le concombre a une autre utilité: il aide à calmer la soif. Quand à la pomme de terre, ou patate, ou "racine" comme on l'appelle dédaigneusement, les canadiens la boudent tout au long du régime français. Elle n'est utilisée qu'en période de disette. Même les missionnaires en pays indien n'acceptaient d'y goûter qu'en cas d'extrême nécessité. La supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, mère Marie Duplessis de Sainte-Hélène, écrit à une amie de France, le 17 octobre 1737, que le Canada vient

de subir une si affreuse famine que les habitants ont été réduits (à manger des bourgeons d'arbres, des pommes de terre et autres choses qui ne sont point bonnes à la nourriture des hommes).

Le met national des indigènes est le maïs, que les premiers Blancs appellent blé d'Inde, à la suite de Christophe Colomb qui se croyait aux Indes lorsqu'il y goûta.

Les fruits sauvages sont nombreux, variés, d'une saveur exquise, et constituent pour les campagnards une source importante de revenus. On les mange au naturel, en confiture et en gelée. Les plus répandus sont les fraises, les framboises, les prunes sauvages, les mûres, le pambina, la groseille, la cerise sauvage et le bleuet.

Les spécialités culinaires.

Les mets les plus en vogue, et celui dès les premiers temps de la colonie, sont la tourtière ou (pièce tourtière) comme on disait alors, le lard salé et l'anguille fumée ou salée. Au cours des ans, le mot tourtière en vient à désigner la pâté de volaille ou de gibier qu'on met à la cuisson, assaisonné, selon la recette de chaque ménagère, dans le poëlon familial.

Les repas.

Les repas se nommaient comme encore aujourd'hui au Canada, le déjeuner, le dîner et le souper. Le déjeuner, qui se prend vers huit heures, est plutôt frugal: les uns se contentent d'un morceau de pain trempé dans de l'eau-de-vie, d'autres commencent par le petit verre et mangent un croûton ensuite ou avalent une tasse de chocolat; beaucoup de dames prennent du café. Le dîner, qui se prend vers midi, et le souper, entre sept et huit heures du soir, ont un menu à peu près semblables. Les repas commencent par une soupe qui se mange avec beaucoup de pain, puis viennent les viandes fraîches de toutes sortes, bouillies et rôties, le gibier, les volailles, fricassées ou en ragoût, et diverses espèces de salades. On boit généralement du bordeaux, mêlé d'eau, au dîner. La bière d'épinette est aussi très en vogue. Les dames boivent de l'eau, rarement du vin. Après le dîner vient le dessert. Le fromage entre aussi dans le dessert, ainsi que le lait que l'on prend à la fin, avec un peu de sucre.

A la campagne, surtout aux périodes des durs travaux de la ferme, les paysans ont besoin de quatre repas complets. Levés avec le soleil, ils ont déjà quatre heures de travail quand ils se mettent à la table à huit heures du matin. C'est donc, avec celui du soir, le repas substantiel de la journée. Il consiste généralement en crêpes de farine de froment ou de sarrasin et en un bol de lait crémeux dans lequel on trempe un quignon de pain. Les autres repas se prennent vers midi, quatre heures et huit heures du soir. Les repas de midi et de quatre heures sont sensiblement plus légers; ils se prennent à la hâte entre deux rentrées de foin ou de grain, ou encore, à l'époque des labours, quand les chevaux ou les boeufs ont eux aussi besoin d'un peu de repos.

V. La vie civile.

Regardons vivre l'habitant canadien quand il est réellement devenu un type social, soit vers la fin du XVII^e siècle. A l'époque de l'établissement des seigneuries, il a acquis sa concession de terre qu'il appellera désormais une ferme. Pour l'obtenir il n'a rien déboursé. Il paie au seigneur une redevance annuelle minime. En retour il doit défricher et rendre cultivable au moins un arpent par année, et souvent il en fait davantage car le fruit de son travail lui reste entier.

Ainsi, vers 1700, environ le tiers de la concession de quatre-vingts acres est en culture. L'autre partie est en forêt et le restera afin de fournir le bois nécessaire au chauffage et à la construction.

Ses activités.

Pour le colon, l'année est partagée en deux périodes inégales, elles-mêmes entrecoupées de cycles qu'on appelle temps. Durant l'été, qui va de juin à septembre, il y a le temps des semences, le temps des foins, le temps des récoltes. On remarque que la femme du colon, ainsi que les filles participent activement aux travaux des champs, de la ferme, en plus des besognes journalières de la maison, cela du lever au coucher du soleil.

L'ethnologue R.-L. Séguin a remarqué que le paysan canadien, dans l'organisation de sa ferme, utilise à peu près les mêmes instruments que les fermiers des pays d'Europe et de la Nouvelle-Angleterre. Il se sert d'abord des outils agricoles maniés à bras d'homme. Plus tard viennent les instruments à traction animale. La première catégorie comprend la pioche, la houe, la grappe, la faucille, la serpe, la faux, la fourche, le fléau et le van. Les premières terres labourées par les Français en Nouvelle-France sont retournées à la pioche. Champlain nous informe que le navire qui, en 1619, envoie en Nouvelle-France des personnes, des marchandises et des animaux, transporte (24 besches pour labourer). Champlain dit que Guillaume Couillard, en 1628, trace les sillons à la charrue, mais ce dernier instrument n'est généralisé que plusieurs années plus tard, les boeufs de labour étant encore fort rare de même que la charrue à rouelles.

Le 25 juin 1647 arrive à Québec une bête inconnue des Indiens: un cheval. En 1665, arrivent douze chevaux tirés des écuries du roi à la demande de Pierre Boucher. Un autre chargement est envoyé en 1670 et les bêtes sont distribuées en récompense aux seigneurs qui ont le plus favorisé le défrichement et la culture des terres.

Le temps de l'automne, le colon songe immédiatement à la provision de bois qu'il lui faut bûcher, scier et fendre pour les mois d'hiver. L'abatage doit se faire avant l'époque des hautes neiges, soit au cours du mois d'octobre. C'est aussi l'époque de la réparation et du remisage des voitures et des instruments de ferme; ensuite on (renhausse) soigneusement le solage de la maison avec de la terre et de la paille.

C'est l'hiver que s'effectue l'incubation du type social de l'habitant canadien. Alors peu à peu il se cultive, se raffine, prend conscience de sa valeur. Ces moyens de civilisation sont la vie de famille, le repos, l'application raisonnée aux travaux domestiques et familiaux de tous les jours. Le soin des animaux qu'on visite trois fois par jour dans leur étable, les travaux de déblaiement pour éviter d'être coupé de ses voisins. L'habitant vit au cœur de sa famille, assis au coin du feu, il s'occupe à des travaux qui demandent de l'adresse, de l'intelligence et de la réflexion. C'est l'hiver que naissent les tables, les bahuts, les chaises, les lits, les berceaux et aussi les jouets pour les enfants.

Dans cette ambiance qui façonne à l'habitant une âme nouvelle, la femme joue un rôle de premier plan. Si elle possède de l'instruction, elle apprendra à lire et à écrire non seulement aux enfants, mais aussi à son mari, car un colon qui sait au moins signer son nom grimpe d'un cran dans la hiérarchie de la paroisse. La femme discipline aussi les devoirs religieux quotidiens. Elle donne l'exemple du travail en tissant, filant et préparant elle-même tous les habits et toutes les robes, les couvertures de lit et les tapis. Sa grande ingéniosité consiste à la préparation des repas qui doivent être à la fois variés, copieux et appétissants, car la table est un des principaux attraits de ces mois d'apparente inactivité.

Cette période est également celle des réceptions et des fêtes familiales. Les noces donnent lieu à des réjouissances qui durent parfois quatre ou cinq jours. Chaque soir le repas est pris en commun chez le père de l'un des conjoints, puis tous dansent, chantent et festoient jusqu'aux petites heures du matin. (L'hôte de créant, qu'il soit seigneur ou censitaire, serait accusé de lésinerie si, à la fin du repas, la table n'est pas aussi encombrée de mets que lorsque les convives y ont pris place.)

Vieillesse et mort du colon.

Quand il atteint la cinquantaine, l'habitant songe déjà à faire l'abandon de ses biens, habituellement à l'un des plus jeunes de ses fils, s'il est sur le point de se marier. Les règles de la donation sont des plus simples. Le fils s'engage par contrat notarié à nourrir ses père et mère, à prendre soin d'eux leur vie durant, "tant sains que malades", à leur donner une chambre avec toutes les commodités courantes dans la maison. Cette décision toutefois ne change rien à la routine journalière, le père continuant à diriger les travaux de la ferme et la mère ceux du foyer. C'est tout au plus un surcroît de liberté que les parents s'accordent, et leur autorité réelle ne cesse que lorsqu'ils le désirent; alors ils la laissent décroître imperceptiblement, quand ils ont l'assurance que la lignée continuera.

Les célibataires endurcis et les veufs sans enfants tiennent aussi à se prémunir contre les éventualités de la maladie et de la vieillesse. Quand arrive l'âge mûr, ils engagent pour les seconder dans

les travaux de la ferme un filleul, le fils d'un voisin ou d'un ami. Si ce dernier fait ses preuves, on passe à l'acte de donation. Sinon le fermier célibataire vendra sa ferme et ira terminer ses jours dans une famille qui l'accepte moyennant certaines conditions toujours couchées sur papier notarié.

Un ennemi minuscule: le moustique.

Le père Paul du Poisson, originaire de la Champagne, a tracé des ravages des moustiques une description pittoresque et détaillée: le plus grand supplice, sans lequel tout le reste n'est qu'un jeu, mais qui passe toute croyance, ce que l'on ne s'imaginera jamais en France, à moins qu'on l'ait expérimenté, ce sont les maringouins, la cruelle persécution des maringouins. La plaie d'Égypte, je crois, n'est pas plus cruelle. Il y a ici des frappes-d'abord; des brûlots, qui sont de très petits mouchérons, dont la piqure est si vive ou plutôt si brûlante qu'il semble qu'une étincelle est tombée sur la partie qu'ils ont piquée. Il y a des moustiques, ce sont des brûlots, à cela près qu'ils sont encore plus petits, à peine les voit-on; ils attaquent particulièrement les yeux. Il y a des guêpes, il y a des taons.

Mais on ne parlerait point des autres sans les maringouins. Ce petit animal a plus fait jurer depuis que les Français sont ici que l'on n'avait juré jusqu'alors dans tout le reste du monde.

VI. Les moyens de transport.

La traversée de l'Atlantique.

Les passagers des petits navires qui aux XVI^e et XVII^e siècles réussissent la traversée de l'Atlantique se demandent si ce pays inconnu dont ils aperçoivent les côtes à la hauteur de Terre-Neuve peut leur faire courir des dangers plus grands que ceux qu'ils viennent d'affronter. Les rochers abrupts, les détroits agités par les courants contraires les inquiètent. Mais voici que les larges eaux de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent les accueillent; les rives se rapprochent. Ils peuvent enfin respirer. Ils se rendront bientôt compte qu'ils risquent moins sur les rivières et dans les forêts de la Nouvelle-France que sur l'Atlantique. La route maritime vers le Canada ou les îles est, aux dires des marins, la plus redoutée. "J'ai été sept fois en Canada, écrit le capitaine Vaudron en 1716; et quoique je m'en sois tiré, j'ose assurer que le plus favorable de ces voyages m'a donné plus de cheveux blancs que tous ceux que j'ai faits ailleurs. C'est un tourment continuels du corps et d'esprit".

D'un port français à Québec, la traversée est d'une durée fort variable et le voyage est soumis à toutes sortes d'aléas: température, direction des vents, vagues, irruption des icebergs et des corsaires. Une des traversées les plus courtes, probablement la plus courte même de l'époque, est celle accomplie par Champlain en 1610. Parti de Honfleur le 8 avril, la navire arrive à Tadoussac dix-neuf jours plus tard, le 26. En 1687, un vaisseau qui transporte le chevalier de Vaudreuil traverse en vingt-sept jours. Par contre, d'autres voyages durent plus de trois mois; on en signale un de cent douze jours. La route du retour est plus facile et plus calme, étant donné la prémanence des vents d'ouest.

Le canot.

Ce nomade qu'est l'Algonquin a depuis longtemps imaginé un véritable chef-d'oeuvre de souplesse et de légèreté: le canot d'écorce de bouleau. Le colon l'adopte sans hésiter et son maniement lui devient aussi facile qu'à l'indien. L'écorce de bouleau sans loupe sert aussi de voile, et la rampe doit être disposée de façon mobile, étant donné la légèreté et l'étroitesse du canot. Quand le vent est favorable, un canotier habile peut conduire sa frêle embarcation de Québec à Montréal, ou sur les grands lacs, sans presque donner un coup d'aviron.

Les barques à voile deviennent aussi à la mode, surtout à partir de 1600 alors qu'augmente la population.

Les cajeux.

Un autre moyen de transport maritime est le cajeux, sorte de radeau formé de pièces de bois solidement liées, de fabrication rudimentaire et qui porte facilement une voile. Il sert surtout au transport des marchandises lourdes, à traverser les lacs et les rivières ou les rapides.

La traîne.

Le premier véhicule de transport terrestre est la traîne, utilisée aussi bien l'été que l'hiver pour les courts voyages et les charges lourdes. Fabriquée généralement en bois de frêne, elle prend des proportions diverses selon l'usage auquel on la destine. La traîne sur patins diffère de la traîne sauvage inspirée de la méthode indienne, qui sert dans les voyages de traite et est tirée par les hommes ou les chiens. Plus tard viennent la charrette et le tombereau, fabriqués la plupart du temps à la ferme, à l'exception des roues que fournit le charron de la seigneurie. L'habitant se sert de la charrette pour la fenaison, la récolte du grain et le transport du blé au moulin, mais rarement pour les longs voyages.

La calèche.

Lorsque la route devient partiellement carrossable, vers 1735, la calèche fait son apparition. Elle connaît déjà une certaine vogue à Québec et à Montréal, pour les déplacements du gouverneur, de l'intendant et des hauts fonctionnaires.

La carriole.

En Europe particulièrement en France, s'il faut en croire les dictionnaires, (carriole) a un sens péjoratif. Ce mot désigne une (mauvaise voiture), de peu d'élégance. En Nouvelle-France, où elle ne sert qu'en hiver, la carriole est, tout au contraire, le plus populaire, le plus élégant et le mieux adapté au transport sur neige. On l'a identifiée au "tarantass" des provinces russes du nord, mais ce dernier peut s'adapter indifféremment sur roues ou sur lisses, et servir même en été dans les mauvais chemins.

La carriole canadienne n'a tout d'abord été qu'un traîneau de fabrication rudimentaire, construit par les propriétaires eux-mêmes. Puis les menuisiers et les charrons s'en mêlent, et peu à peu elle acquiert de l'élégance dans ses lignes. Ses patins deviennent plus minces et plus élevés, ce qui permet d'avancer aisément dans les bancs de neige.

L'endurance du cheval canadien, jointe à la légèreté de la carriole, permet de franchir jusqu'à cent kilomètres par jour, vitesse presque incroyable. Le 29 avril 1716, l'intendant Bégon fait afficher l'avis suivant à la porte de toutes les églises: "Nous faisons défense à toutes les personnes, tant ceux qui conduiront les carrioles que ceux qui monteront leurs chevaux, de les faire trotter ou galoper quand les gens sortiront de l'église, avant d'en être éloignés de dix arpens, ensuite pourront donner à leurs chevaux le train qu'ils voudront, lorsqu'il n'y aura personne devant eux". C'est le premier règlement de sécurité routière imposé en Nouvelle-France.

Le berlot.

Le transport des membres de la famille du colon à l'église, le dimanche, requiert un traîneau plus lourd, habituellement entouré de planches amovibles, qui sert également les jours de semaine pour le transport du bois. C'est le (berlot) ou "berline", dans lequel on se tient habituellement debout et qui peut accueillir dix personnes et même davantage. Pour tirer cette lourde charge, on utilise un cheval de trait ou en boeuf plutôt qu'une bête fringante. Le berlot n'a aucune élégance, mais ses patins bas et larges le rendent (inversable) dans les mauvais chemins.

Autres moyens.

L'utilisation du cheval reste tout de même un privilège des autorités, des seigneurs et des gens aisés. Le missionnaire, le coureur des bois, le colon pauvre des campagnes éloignées, tous ont encore recours à l'attelage de chiens. La Hontan remarque qu'on utilise beaucoup, de Montréal à Québec, des traînes ou des traîneaux (tirés par de gros dogues) sur la glace ou la neige du fleuve. Ces chiens ont la réputation d'être aussi tenaces que les chevaux et aussi résistants au froid.

La raquette est en effet d'inspiration indienne, de même que sa compagne indispensable des longues randonnées d'hiver, le toboggan ou traîne sauvage sont tous employés pour les autres endroits difficiles d'accès. Le toboggan est de construction facile. Il est formé de planchettes de bois flexible,

frêne ou érable, relevées à l'avant et reliées sur le dessus par des traverses de bois sensiblement plus épaisses. Chaussé de ses raquettes, le voyageur tire sa traîne à l'aide d'un câble fixé à des bretelles de cuir ou à sa ceinture.

CONCLUSION

Nous avons tâché de décrire sommairement l'évolution, ou si l'on veut, la transformation d'un peuple de pure origine française qui s'est enraciné dans une terre étrangère, à quatre mille kilomètres de sa mère patrie. Par la force des circonstances, en particulier, le climat, l'étendue et le voisinage des indigènes, ce peuple s'est façonné un nouvel esprit. Mais il reste français sous deux aspects essentiels: la langue et la religion. Et voici que, brusquement, le hasard de la conclusion d'une guerre le place sous la tutelle d'une nation qui n'a ni la même religion ni la même langue. On est en droit de demander quelle a été la réaction de la France, de l'Angleterre et du peuple conquis en face de ces événements: la capitulation de Québec en 1759, le traité de Paris en 1763.

Réaction de la France.

La réaction de la France, il faut l'avouer, manque de sérieux et d'élégance. C'est avec soulagement qu'elle abandonne la moitié de l'Amérique du Nord, car elle est lasse de la guerre. Economiquement et moralement, elle est épuisée. Déjà au cours de la guerre de Sept Ans, la Nouvelle-France est pour elle un fardeau trop lourd qu'elle a hâte de déposer. C'est spontanément que le ministre Berryer, lorsque Bougainville lui demande en toute urgence des secours pour le Canada, lance sa fameuse phrase qu'on pourrait croire empreinte de cynisme mais qui n'est que le cri d'un poignant désespoir: "Quand le feu est à la maison on ne doit pas chercher à sauver les écuries".

Réaction de l'Angleterre.

Mais ces espoirs restent sans lendemain. Car une fois de plus l'Angleterre met en pratique sa fameuse doctrine: What we have we hold. (Ce que nous tenons, nous le gardons). D'ailleurs le Premier Ministre William Pitt met fin à toute idée de rétrocession en déclarant à la chambre des communes que, depuis le traité de Paris, l'Angleterre est devenue la plus grande puissance et qu'elle deviendra plus forte encore, maintenant qu'elle a détrôné son principal adversaire. L'Angleterre gardera donc le Canada.

La réaction des Canadiens.

Mais lorsque les habitants indépendants et fiers entendent prononcer du haut de la chaire par le chanoine Briand, des noms étrangers pour lesquels ils doivent implorer la protection divine, ils se renfrognent, haussent les épaules et ferment les yeux en signe de protestation silencieuse. A la sortie de l'église, ils maugréent contre le sort. "Personne ne peut m'empêcher de parler français à mon cheval quand je serai dans mon champ", déclare un habitant têtu. C'est la semence de la résistance passive, qui sera longue, tenace et invincible.

La rage au coeur, les canadiens ont déposé les armes et prêté le serment d'allégeance à une nation qu'ils ont toujours combattue. Ces quelques soixante mille habitants d'ascendance française se cantonnent dans ce petit coin du continent américain qui compte déjà plus d'un million d'Anglais. Personne ne pourra les déloger. Comme sous le régime français, ce peuple veut conserver ses libertés et les habitudes de vie que le pays a formées.

N.B.: Ce récit se veut une fragmentaire description de notre histoire et j'ai volontairement axé plus la narration sur le colon car je suis de source colonisatrice. Cependant cette description fut tirée du livre plus complet et dont je vous recommande la lecture:

La vie quotidienne en NOUVELLE-FRANCE - Le Canada de Champlain à Montcalm
de Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, édition Hachette 1982.

10 septembre 1987 CLAUDE MARTIN .

M. de Saint-Ours Deschaillons et Hertel De Rouville sur le site futur de Sherbrooke en 1708

Le traité de Ryswick signé en 1697 rendait à la France tous ses territoires en Amérique; les Anglais renonçaient à toutes les prétentions sur la baie d'Hudson. La rivière **Saint-Georges** démarquait les limites entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie. Mais les possessions françaises et anglaises restèrent indéterminées de ce côté, parce que, de part et d'autre, on ne voulait point irriter les Iroquois. M. de Frontenac mourut le 28 novembre 1698 et son successeur, M. de Callières, sur l'avis du roi de France, s'efforça de faire cesser toutes les hostilités. Même ordre était venu du roi d'Angleterre à M. de Bellemont, gouverneur-général de la Nouvelle-Angleterre. Durant les années qui suivirent, des ambassadeurs français, de Maricourt, Joncaire, les Pères Bruyas et Aujeland, le Sieur de Courtemanche, se rendirent chez presque toutes les nations sauvages pour les engager à échanger leurs prisonniers et à envoyer des représentants à Montréal l'année suivante. C'est alors que "les chaudières de guerre seraient renversées, le grand arbre de la paix planté, les rivières nettoyées, les chemins aplanis, et que chacun pourrait aller et venir, en toute sécurité, partout où il voudrait". La réunion en effet eut lieu le 4 août 1701. Il y avait plus de 1300 députés et le traité de paix entre toutes les nations sauvages fut signé par 38 chefs. C'est au cours des séances préparatoires au traité que le fameux chef Kondiaronk, surnommé le Rat, tomba soudainement malade. Secouru promptement, il reprit tout juste assez de force pour prononcer sa harangue qui impressionna tous les délégués. Il mourut chrétiennement la nuit suivante à l'Hôtel-Dieu. Comme il avait le rang de capitaine dans l'armée française, on profita de la présence du gouverneur et de tout le déploiement militaire du moment pour lui faire d'imposantes funérailles. C'est M. de Saint-Ours qui ouvrit la marche du cortège funèbre commandant 60 soldats sous les armes. Le cercueil porté par six chefs fut escorté de seize guerriers hurons le fusil au bras. Les restes de Kondiaronk furent déposés dans l'église de Montréal.

Cet événement qui est d'importance nous a permis de faire connaissance avec M. de Saint-Ours, un militaire très en vue dans la circonstance à cause de sa valeur et de la confiance dont l'honorait le gouverneur. Nous ne tarderons pas à le voir à l'oeuvre, car la paix qui offrait certaines garanties de durabilité entre les nations sauvages, était, comme toujours, subordonnée aux événements d'Europe quant aux Français et aux Anglais. Or, en 1700, l'avènement d'un Bourbon sur le trône d'Espagne avait déjà troublé l'atmosphère des chancelleries. L'année suivante, Guillaume III étant mort, Louis XIV donna le titre de roi d'Angleterre à son fils. Ce geste blessa grandement l'orgueil anglais et la guerre fut déclarée. Elle fut immédiatement portée contre la colonie française du Canada. Les principaux théâtres des hostilités furent le Massachusetts et l'Acadie. M. de Callières mourut en 1703 et le marquis de Vaudreuil lui succéda. Les Abénaquis s'étaient parfaitement rendus compte des agissements du colonel Schuyler, l'homme le plus intrigant et le plus actif de la Nouvelle-York auprès des Iroquois de la Nouvelle-Angleterre et même du sault Saint-Louis. Aussi se tenaient-ils sur un pied de guerre. Le gouverneur Dudley réunit à Casco tous les Abénaquis de la Merrimack à Pentagoët dans le but de les attirer aux Anglais. Les chefs répondirent qu'ils ne se sépareraient pas des Français. M. de Vaudreuil, mis au courant des intrigues de Schuyler et de Dudley, lança les Abénaquis dans la guerre disant "que c'était là un recours extrême pour sauver la population française déjà menacée". (1) Pendant l'été de 1703, les Abénaquis, sous le commandement de M. Beaubassin, ravagèrent les établissements anglais, depuis Casco jusqu'à Wells, dans le Massachusetts. A l'automne, les Anglais se vengèrent en attaquant les Abénaquis de l'Acadie. Ceux-ci demandèrent du secours à M. de Vaudreuil qui leur envoya 250 hommes, Canadiens, Abénaquis et Iroquois du sault Saint-Louis, sous les ordres de Hertel de Rouville. Partie de Montréal au commencement de février, l'expédition remonta le Richelieu, se rendit à la rivière à l'Ognon sur le lac Champlain, puis par la Connecticut, atteignit Deerfield le 29. La place étant peu fortifiée fut prise presque sans combat. Parmi les 120 prisonniers faits, il y avait le ministre protestant John Williams, dont la fille devenue catholique, passa le reste de sa vie chez les Iroquois du sault Saint-Louis. Durant l'été de 1704, les Anglais, pour se venger du désastre de Deerfield, tentèrent à plusieurs reprises de s'emparer de l'Acadie. Ils furent repoussés à Port-Royal et à Beaubassin. Durant les années 1705 et 1706, les Abénaquis ne cessèrent de semer la terreur par tous les villages du Massachusetts. En juin 1707, une flotte anglaise de 24 vaisseaux portant 2000 hommes, commandés par le colonel Marck, parut devant Port-Royal. Pendant tout le mois, les Anglais tentèrent des attaques, mais toujours le baron de Saint-Castin et ses Abénaquis les forcèrent à retraiter vers leurs vaisseaux, jusqu'au moment où Marck se décida le 31, à lever l'ancre pour retourner à Boston.

L'année 1708 s'ouvrit avec une grande réunion des chefs sauvages à Montréal. Quatre nations y assistèrent, les Abénaquis, les Iroquois, les Hurons et les Algonquins. Tous s'accordèrent sur le projet d'une

expédition en Nouvelle-Angleterre. Portsmouth, place-forte sur la mer, dans le New-Hampshire, à l'embouchure de la rivière Piscataqua, était l'objectif. Seulement, au moment du départ, les Iroquois et les Hurons firent défaut. Alors toute l'expédition qui devait compter 400 guerriers fut réduite à 200, dont 100 Canadiens et 100 Sauvages sous les ordres de M. de Saint-Ours Deschaillons et Hertel de Rouville. Le départ eut lieu dans les premiers jours d'août. Le groupe remonta en canot le cours du Saint-François (2), passa sur le site futur de Sherbrooke, pour suivre ensuite le Magog, puis, selon la route connue, par la Connecticut et ses tributaires, jusqu'à Winnepesaukee -lac que l'on traverse sur des planches ou des arbres.- Là, De Saint-Ours et Hertel de Rouville furent très surpris de ne pas rencontrer les Abénaquis de l'Acadie qui devaient les y rejoindre, comme il avait été convenu. Alors ils renoncèrent à l'attaque de Portsmouth qui paraissait très fortifiée et descendirent la rivière Merrimack jusqu'au-delà de Concord et Manchester aujourd'hui pour tomber sur Averhill. Le village fut pris après un rude combat. Toutes les maisons étaient déjà pillées et saccagées quant un renfort de troupes anglaises venues au secours des habitants, cerna les assiégeants. Il s'ensuivit un terrible corps à corps, dans lequel, à la fin les Canadiens et les Abénaquis l'emportèrent. Deux officiers français, cependant, Hertel de Chambly et Verchères, restèrent sur le champ de bataille. Presque tous les Anglais furent tués ou faits prisonniers. Un sauvage du nom de Naskânbiwit - celui qui est si important qu'on ne peut atteindre à sa grandeur- qui, ayant été amené en France l'année précédente, était revenu avec un sabre, don de Louis XIV, tua un grand nombre d'ennemis pour être à la fin légèrement blessé au pied.

Cette expédition très importante fut suivie de plusieurs autres, car les Hurons et les Iroquois du sault Saint-Louis, honteux de n'y avoir pas participé, et d'avoir ainsi forcé M. de Saint-Ours et Hertel de Rouville de se rabattre sur Haverhill, alors qu'ils avaient en vue la destruction de Portsmouth, s'efforcèrent de se rendre plus agréables au marquis de Vaudreuil en multipliant les excursions particulières. Unis aux Abénaquis de Saint-François et aux Sokokis de Bécancourt, qui venaient d'émigrer du lac Mégantic, ils jetèrent partout la terreur en Nouvelle-Angleterre. Et sans aucun doute, durant ces années, les canots d'écorce se multiplièrent sur le Saint-François et le Magog. Glissant silencieusement entre les rives ombragées, les guerriers sauvages faisaient halte au rocher qui indiquait le confluent des deux rivières. Sherbrooke était alors **Shacewantegou**, c'est-à-dire un lieu où l'on se repose et fume le calumet.

Albert Gravel, ptre,
de la Société historique des Cantons de l'Est.

- (1) Garneau, Histoire du Canada.
(2) J.A. Maurault, Histoire des Abénakis, p. 328.

COMMUNIQUE

Samedi le 17 juin dernier au Cap St-Ignace, se réunissaient plusieurs centaines de Thibault venus du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario ainsi que du Vermont. Cette première rencontre des Thibault a été organisée par Mme Simonne Thibault. 90% sont des descendants de François Thibault et Elizabeth Lefebvre, mariés en 1670 à Ste-Anne de Beupré. Une messe, un banquet et un concert ont souligné l'importance de cette rencontre.

Bernard Gaouette, Magog, organisateur.

CONFERENCES MENSUELLES

- | | |
|-------------|--|
| 7 novembre: | René Beaudoin Pierre de Sales La Terrière |
| 3 décembre: | Vin et Fromage |
| 8 janvier: | Micheline Gilbert Emigration québécoise aux Etats-Unis |
| 9 février: | Denise Dodier-Jacques Documents: Sources de renseignements. |

ERRATUM

Dans la précédente revue, p. 84, un malheureux oubli s'est glissé dans la liste des exposants; il faut ajouter les noms de Liliane Evans et Armand Bélanger. Si par erreur d'autres noms ont été omis, veuillez nous le signaler.

GÉNÉALOGIE

Lignée directe de la Famille

du Sieur André Lafontaine

| | |
|--|--|
| Jean De Lafontaine de Versailles, archevêché de Paris, France | Bernardine Jouin |
| | I |
| Jacques De Lafontaine Sieur de Belcount 24 octobre 1728 | Charlotte Bissot Québec |
| | II |
| Joseph-Nicolas De Lafontaine 29 janvier 1781 | Françoise Couillard de Beaumont St-Etienne de Beaumont |
| | III |
| Alexis De Lafontaine 24 août 1819 | Angèle Ruel St-Charles de Bellechasse |
| | IV |
| François De Lafontaine 29 septembre 1857 | Euphrosine Plante St-François de Beauce |
| | V |
| Damase Lafontaine 2 juillet 1894 | Philomène Faucher Piopolis, Cté Frontenac |
| | VI |
| Henri Lafontaine 17 juin 1919 | Parmélia Gagné St-Evariste de Beauce |
| | VII |
| André Lafontaine 27 juin 1953 | Simonne Brouillette L'Acadie, Cté St-Jean |
| | VIII |
| Issus: Gabriel, Hélène et Denis | |

LA COURONNE DES VIEILLARDS CE SONT LES
ENFANTS DES ENFANTS,
ET LA GLOIRE DES ENFANTS CE SONT LEURS PERES

prov. ch 17, v 6

M. André Lafontaine #702

Un membre ACTIF de notre société

Né à St-Evariste de Beauce le 2 juin 1932, fils de Henri Lafontaine et de Parmélia Gagné, Monsieur Lafontaine entre au service du Canadien Pacifique en 1948 après avoir terminé ses études secondaires. Son travail de télégraphiste (opérateur) l'amènera à résider en différents endroits au Québec et en Ontario au cours de ses 39 ans de service. C'est le 27 juin 1953 qu'il épouse Mlle Simone Brouillette à Lacadie. Trois enfants sont nés de cette union: Gabriel, Hélène et Denis.

Lors de l'exposition soulignant le 10e anniversaire de notre Société, en mai 1978, Monsieur Lafontaine prend goût à la généalogie et c'est en consultant, avec Monsieur Lambert, le recensement de 1681 de Benjamin Sulte qu'il constate qu'il n'y a pas d'index et que ce travail, bien que fort intéressant, n'est pas assez complet à son goût. Il entreprend donc de refaire le travail en corrigeant les noms souvent déformés et en y ajoutant un index. En 1981 il en fait une "publication" limitée à deux exemplaires seulement. Un pour lui-même et l'autre pour la Société.

Fort de cette expérience il publie en 1983 les "Recensements annotés de la ville de Québec de 1716 et 1744" (451 pages). Cette publication lui mérite son premier prix, le prix "Percy W. Foy 1983" de la Société Généalogique Canadienne-Française de Montréal dans la catégorie du meilleur répertoire, inventaire ou recensement publié en 1983.

En 1985 son " Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 et 1667 " (443 pages) lui vaut une 2e fois le Prix Percy W. Foy.

En 1986 il remporte ce prix une 3e fois pour son "Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681" dans sa deuxième édition revue et corrigée de 428 pages. Différentes annotations y étaient ajoutées comme les mariages des conjoints, leur provenance etc...

Comme les recensements de la Nouvelle-France se limitent à trois seulement, Monsieur Lafontaine se tourne donc du côté des archives judiciaires et publie, en 1987, les "Bailliages de Beaupré et de l'île d'Orléans " (583 pages) et se mérite le prix Percy W. Foy pour la 4e fois. Nous lui décernons également le prix de la "Fondation A.G." pour ce même ouvrage lors du banquet soulignant notre 20e anniversaire de fondation en avril dernier.

Finalement, dans la catégorie du meilleur livre d'intérêt généalogique publié en 1988, une mention a été accordée à M. André Lafontaine par les membres du jury des prix Percy W. Foy, pour son livre intitulé "Le bailliage de Notre-Dame-des-Anges" (623 pages). Comme cet ouvrage constitue le premier tome, Monsieur Lafontaine est actuellement à en préparer le deuxième qui devrait paraître prochainement.

C'est le Régime-Français qui a toujours la préférence de Monsieur Lafontaine dans ses travaux de généalogie et en février 1982, janvier 1983, mai 1984, avril 1985, avril 1986 et octobre 1987, dans le cadre de nos conférences mensuelles il est venu nous livrer le fruit de ses recherches pour le plus grand plaisir de nos membres.

Monsieur Lafontaine porte le numéro de membre 702 depuis le 7 janvier 1979. Vous voyez qu'il a produit énormément et c'est grâce à des membres comme lui que nous avons des outils de références fort précieux dans nos recherches. J'espère que cet article vous a permis de mieux connaître Monsieur Lafontaine et en consultant sa lignée directe paternelle en page précédente peut-être y découvrirez-vous un lien de parenté avec lui.

De la part de tous les généalogistes-chercheurs= MERCI Monsieur Lafontaine.

Réjean Roy
#554

Adrien Perreault

De Bécancour à Saint-Félix-de-Kingsey



Adrien Perreault et Josephte Verret dit Caron (photo 1870)

L'année 1989 représente le 155^e anniversaire de son arrivée, à Saint-Félix-de-Kingsey; également, le 175^e de son mariage survenu le 21 novembre 1814 à Bécancour, avec Josephte Verret dit Caron.

Né le 15 août 1786, à Saint-Pierre-les-Becquets, et le quatrième enfant de Michel et de Marguerite Adam. Cette famille ne comprenait que cinq garçons: Michel (1780); Paul (1782); François-Xavier (1784); Adrien (1786); et Joseph (1789).

Cependant, sa mère décéda très tôt, le 9 mai 1791, à l'âge de 38 ans. Michel convolait en secondes noces avec Charlotte Brisson, le 27 juillet 1793 à Neuville.

La famille vivait de la terre, et ainsi, en 1797, on quittait St-Pierre-les-Becquets pour s'établir aux Trois-Rivières où Michel se fit journalier. Mais en 1798, on se déplacera à St-Cuthbert pour redevenir fermier durant deux ans.

En 1801, on le retrouve meunier à Yamachiche, et en 1803, à Bécancour. Michel pratiquera sa profession alternativement dans les deux paroisses pendant quelques années pour finalement se fixer sur une terre à Bécancour.

Dès le 19 septembre 1808, Adrien Perreault dans sa 22^e année d'âge, se faisait habitant puisqu'il acquiert de François Hamel une terre au fief Cournoyer dans la paroisse de Bécancour au nord-est de la concession St-Antoine, le no 41, contenant trois arpents de front, sur 20 de profondeur, prenant par-devant au fronteau de la dite concession; par-derrière à la ligne de Gentilly, joignant au nord-ouest, à Joseph Labarre; et au sud-est, à Charles Arcand, icelle en bois debout. (Notaire Joseph Badeau)

Quelques mois après son mariage, il s'acquiert une nouvelle terre de Pierre Verret le 22 juin 1815 dans le fief Bécancour en la censive d'Ezéchiél Hart. Elle contenait trois arpents sur 15 prenant par-devant à la rivière Bécancour; joignant au nord-ouest à Augustin Mathon; de l'autre côté, à Michel Verret, avec une maison et une grange-étable. (Notaire Laurent Genest). C'est là qu'il s'établira dans la concession du Village des Sauvages sur le lot no 4 du plan d'arpentage tracé par François Legendre le 12 janvier 1807.

Le 3 novembre 1819, Adrien et son voisin, Ambroise Blanchette, cédaient un arpent chacun pour former la terre de Pierre Houle fils. (Notaire Jean-Emmanuel Dumoulin)

Le 14 décembre 1819, Adrien se trouva confronté à une obligation de payer des arrérages de cens et rentes de 189 livres, aux propriétaires et seigneuresse du fief Cournoyer, les Demoiselles Lefebvre dit Bellefeuille. (Notaire Joseph Badeau)

Le 15 octobre 1825, Adrien prend un bail à ferme loyer pour une année avec son frère Michel, de François Deshaies-Tourigny, tuteur du mineur de 20 ans, Alexis Deshaies-Tourigny, sur une terre dans l'Île de Bécancour. (Joseph Badeau)

Par la suite, on s'aperçoit qu'Adrien devint bûcheron comme le démontrent deux contrats notariés de vente de bois. Le 16 décembre 1829, devant Antoine Poulin de Courval il promettait de livrer à Louis Landry, écuyer, marchand de Bécancour, pour le compte de Peter Patterson, écuyer, demeurant à Québec, la quantité de 100 billots de sciage d'épinette blanche et de pin jaune. Payé suivant la longueur et la grosseur des billots livrables à l'eau dans la rivière Bécancour.

Pour le 28 décembre 1830, il s'associa à Jean-Baptiste Verrette pour vendre à Daniel Brownson, qui agissait au nom d'Henry John Caldwell, écuyer, demeurant en la cité de Québec. La quantité de 425 pieux d'épinette rouge, à savoir, 300 de 30 pieds de long, et de 125 de 12 pieds, livrables au moulin Caldwell, au bas de la rivière Bécancour.

Le recensement de 1831 nous démontre ce que fut sa récolte de l'année précédente: 200 minots de patates, 10 de blé sarrazin, 36 de blé et 18 d'avoine. Quatorze arpents de sa terre étaient cultivés, sur les 26 qu'ils possédaient réellement, alors que le recensement en note 50. Effectivement, en 1832, il n'en avait que 41 arpents. Sur sa ferme, il détenait 4 bêtes à cornes, 1 cheval, 6 moutons et 6 cochons.

Adrien se montra audacieux, le 27 novembre 1832. Lui et Joseph Rocheleau, son voisin, se rendent en compagnie du notaire Antoine Poulin de Courval, à la maison de Jean-Jacob Bourbeau dit Carignan, qui demeurait à l'arrière de sa terre, pour lui signifier un protêt à la réquisition. Il se prétendait propriétaire d'un terrain non concédé, entre les deux terres. Il lui fit savoir de ne plus mettre les pieds sur ce lot et de ne plus y bûcher.

Mais cependant le 30, Jean-Jacob Bourbeau se rend chez Adrien avec le notaire Louis-David Craig, pour un protêt en apportant son contrat prouvant son titre de propriété, fait devant Joseph-Michel Badeau, le 20 précédent, et en le sommant de faire border la dite terre, en dedans de 24 heures. Adrien refusa en répondant qu'il gardait possession sur cette terre. Le lendemain, il l'acquiert légalement. (Antoine Poulin de Courval)

Le 22 janvier 1834, Adrien Perreault se préparait à quitter Bécancour pour St-Félix-de-Kingsay, car il fit ce jour-là, trois contrats devant le notaire Joseph Badeau des Trois-Rivières, afin de vendre sa terre, en deux parties à Antoine Lemarié et à Alexis Morel pour la somme de 2500 livres de vingt sols.

Donc au début de 1834, il quitta Bécancour avec sa famille de sept enfants: Olivier, 17 ans; Josephite, 15ans; Nazaire, 13 ans; Emilie, 10 ans; Adrien, 8 ans; Joseph, 3 ans et Alice 1 an. A cette période, il avait acheté du gouvernement une terre de la Couronne de 100 acres, la moitié du nord-est du lot de concession no 8, dans le 5e rang du canton de Kingsey. Il reçut sa lettre-patente le 9 mars 1850.

Le 24 avril 1835, devant le notaire Daniel Thomas, de Melbourne, il acquérait les lots 2 et 3 du 5e rang, de John sr., de John jr., et de James McDonald. (Père et garçons)

Il fit quelques travaux et améliorations sur un demi-lot de terre de 4 acres, au trou de l'ouvrage de François Larivière, sur le lot no 1 au 5e rang. Ce qu'il vendit, le 1er avril 1836, à Joseph L'Huissier et Charles Mathon, devant le notaire Jn-Bte Vincent.

Préférant probablement se débarrasser d'une partie de ses terres trop grandes à exploiter, il céda à Charles Thibaudeau la moitié des lots 2 et 3 le 25 avril suivant. L'autre moitié du lot 2 à Louis Jutras, le même jour. Le reste du lot 3, à Jean-Noël Dubois, le 17 août 1837.

Le 30 janvier 1838, à Olivier leur fils qui devait se marier le 20 février suivant. Adrien et son épouse lui donnaient une paire de boeufs de sept ans, les 12 livres et 10 shillings que leur devait Louis Therrien; une mère moutonne, trois minots de blé de semence, et un minot d'orge comme sa part d'héritage. Ses parents s'obligeaient à le garder avec eux après son mariage.

Le 20 novembre 1841, le même jour que leur fils Nazaire fera son contrat de mariage, Adrien et son épouse lui céderont une partie de leur terre de 50 acres, le quart du sud-est du lot 8, 5e rang.

Le 7 février 1842, Adrien Perreault vendait à Jean-Noël Dubois, plusieurs articles et effets qu'ils n'utilisaient plus. C'était presque un inventaire des biens.

En date du 19 mars 1846, ils firent une donation entre-vifs, à Georges Bourbeau dit Carignan. leur gendre et Emilie, leur fille. Les conditions et charges qu'ils demandèrent, étant très coûteuses et exagérées, ils ont résiliés le contrat le 1er février 1847.

Le 19 décembre 1850, une nouvelle donation entre-vifs est faite. Cette fois, à leur fils Adrien et à son épouse Adéline Laroche. A savoir, la même terre qu'a reçue leur fils Nazaire, le 20 novembre 1841.

Le 4 janvier 1865, Adrien et son épouse feront une dernière donation entre-vifs, à leur fils Joseph, cultivateur, demeurant avec eux avant son mariage avec Adèle Leroux, de la partie restante de la terre avec tous les biens, à condition de les nourrir, loger, vêtir et soigner jusqu'à leur décès.

A la famille, s'ajoutèrent deux enfants qui sont nés, à St-Félix-de-Kingsey, Pierre en 1835 et Noé en 1841. Cependant, ces deux-là partirent: Pierre en 1856 pour Danville et ensuite pour une destination inconnue. Quant à Noé, il vint s'établir à Sherbrooke en 1862 et alla se marier à St-Johnsbury, Vermont, en 1867, à Lucinda Scruton et changea son prénom pour Frank.

Quant à Nazaire qui changea son prénom pour Edouard, il s'établit à Tingwick et à Wotton, en 1858. Pour Emilie, mariée à Georges Bourbeau dit Carignan, ils vinrent s'établir à Wotton et allèrent vivre quelque temps à Brownington, Vermont, pour revenir à Wotton. Et en 1868, ils émigrèrent à Lewiston Maine, où ils devinrent les premiers canadiens-français à s'établir à cet endroit. Pour Josephite, mariée à Lumédique Turcot, elle alla vivre à Wotton. Quant à Joseph, on le retrouvera à Adams MA, entre 1876 et 1885, pour revenir à Wotton. A St-Félix-de-Kingsey, la descendance d'Adrien Perreault se perpétuera par ses fils Olivier et Adrien et leur fille Alice, mariée à Jean-Baptiste Rivard.

Le décès d'Adrien se situe entre 1871 et 1874, son acte de sépulture est introuvable. L'enregistrement semble avoir été oublié. à St-Félix-de-Kingsey.

Robert Perreault (23)

Boîte aux Questions

Les membres sont invités à nous faire parvenir leurs problèmes généalogiques. Afin de faciliter la rédaction de cette chronique, nous vous demandons:

- d'écrire les noms qui font l'objet d'une demande en MAJUSCULES, en ajoutant les accents s'il y a lieu;
- de préciser le plus possible votre demande en donnant des points de repère de temps et de lieu;
- d'inscrire votre numéro de membre.

Les réponses aux questions devront être envoyées à la rédaction qui les fera paraître dans l'Entraide.

Faites parvenir vos demandes et vos réponses à: L'Entraide généalogique, Case postale 635, Sherbrooke, Québec, J1H 5K5.

QUESTIONS

Q 235 - Recherche le mariage de Olivier ROY et Salomé DEMERS. Leur fils Olivier se marie en 1868 à Paquetteville, Qué. à Valérie Gagné. # 747

Q. 236.- Recherche le mariage de Téléphore DUBOIS et Olive ROY. Leur fils Pierre épouse Zénaïde Roberge, le 5 juillet 1886 à St-Ferdinand. #1301

REPONSE

Q. 235.- Mariage de Olivier ROY, le 16-09-1868. Ses parents, Olivier et Salomé DEMERS se sont mariés à St-Michel Archange, Mtl. Les parents de Valérie Gagné: Théophile et Adélaïde GIROUX.

ATTENTION CORRECTION ATTENTION

Répertoire de mariages du comté d'Abitibi (section Est)
A -K page 301

Marcel Deschambault, époux de M.-Rose Lasanté, fille de Donat et Elizabeth RONDEAU et non Tremblay. Cette correction a été apportée par un membre de la famille.

RAPPEL CONCOURS RAPPEL

Concours de la Société de Généalogie des Cantons de l'Est

Nous vous rappelons que les textes doivent nous parvenir avant le 31 décembre 1989. Consulter le Volume XII, no. 2, 1989 de la revue L'Entraide généalogique pour les catégories et les règlements du concours.

LA SALPETRIERE

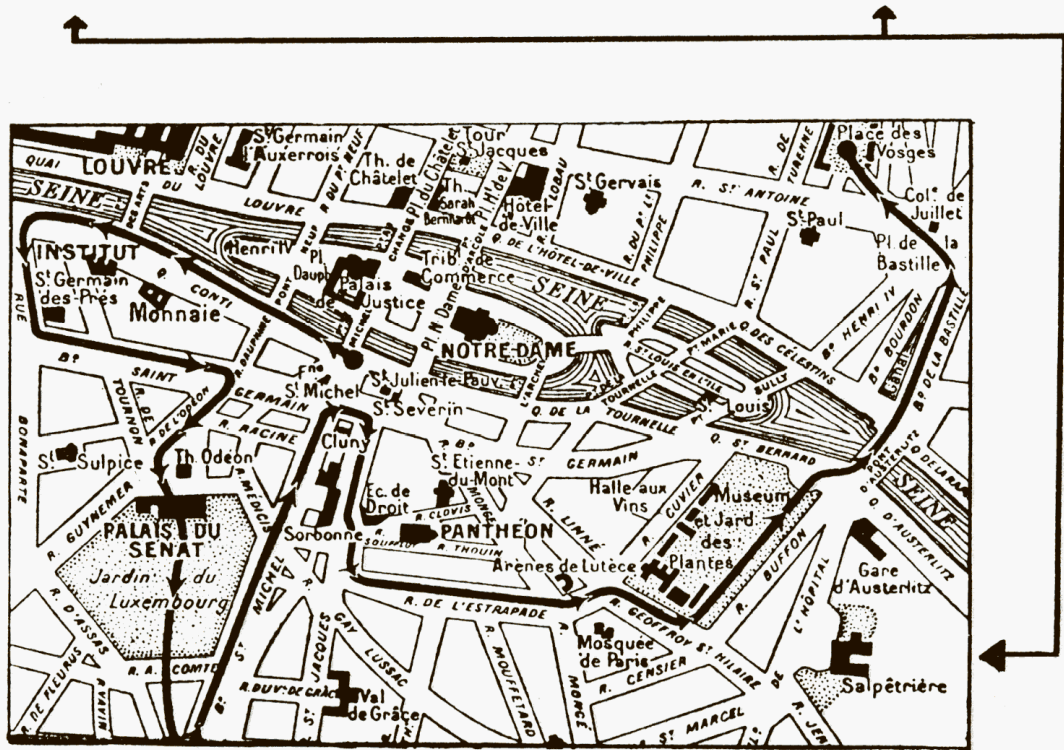
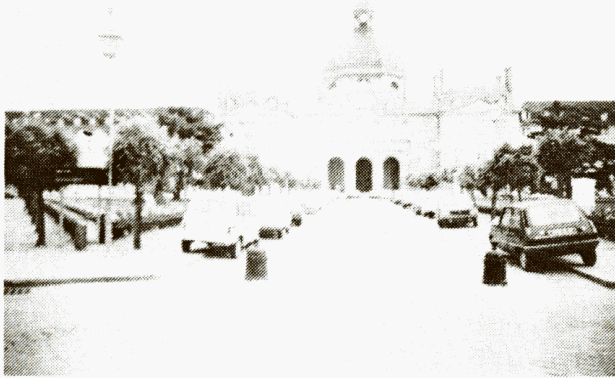
et

Les filles du Roy

Suite du document paru dans la revue l'Entraide, volume XII, numéro 3.

A cause d'une erreur de mise en page, la référence et les photos suivantes étaient manquantes. Nous nous en excusons.

Le texte est tiré du volume: "Les Filles du Roy en Nouvelle-France" de Sylvio Dumas. Cahiers d'Histoire, no. 24. Pages 45 à 48.



DONS:

Frontenac, Collection classiques Canadiens, par Lilianne et Guy Frégault. 95 pages. Don: F.C.S.C.J.

Cavalier de La Salle, par Roger Viau. 183 pages. Don: F.C.S.C.J.

La conférence Canadienne, ses origines, par Abbé Lionel Groulx. 264 pages. Don: F.C.S.C.J.

Manuel d'Histoire de la littérature Canadienne de langue Française, par Mgr. Camille Roy. 191 pages. Don: F.C.S.C.J.

Neuve-France, Histoire du Canada, tome 1, 1524-1743, par Albert Tessier. 231 pages. Don: F.C.S.C.J.

Etudes et appréciations, Mélanges Canadiens, par L.-A. Paquet. 358 pages. Don: F.C.S.C.J.

Nos Amis les Canadiens, Psychologie, Colonisation, par Louis Arnould, 364 pages. Don: F.C.S.C.J.

La naissance d'une race, par Lionel Groulx. 294 pages. Don: F.C.S.C.J.

Silhouettes paroissiales, par Lionel Groulx. 299 pages. Don: F.C.S.C.J.

Canadiens Ukrainiens, Leurs places et leurs rôles dans la vie canadienne, par Paul Yuzyk. Ph. D. 99 pages. Don: F.C.S.C.J.

Quel monde, Communiste, Socialiste, Séparatiste, par Robert Rumilly. 95 pages. Don: F.C.S.C.J.

Canada 1938, Manuel officiel des conditions présentes et des progrès récents, par W. D. Euler, M.P. 204 pages. Don: F.C.S.C.J.

Histoire du Canada, du traité d'Utrecht au traité de Paris, 1713-1763, par Gustave Lanctôt. 405 pages. Don: F.C.S.C.J.

Canada, terre de France, par Jean Toulat. 237 pages. Don: F.C.S.C.J.

Le mystère de la Charité de Jeanne d'Arc, par Charles Péguy, 206 pages. Don: F.C.S.C.J.

Histoire de France et Notions d'Histoire Générale, par C.-S. Viator. 897 pages. Don: F.C.S.C.J.

The Story of the mountains in Banff, National Park, by Helen R. Belyea. 41 pages. Don: F.C.S.C.J.

Les Bâtisseurs, figures canadiennes, par Serge Fleury. 193 pages. Don: F.C.S.C.J.

Histoire de l'Antiquité à 1939, cours complet, par Malet, Isaac, Béjean. 680 pages. Don: F.C.S.C.J.

Canada 1968, Revue officielle de la situation actuelle et des progrès récents. 311 pages. Don: F.C.S.C.J.

Histoire du Canada, du régime Royal au traité d'Utrecht, 1663-1713, par Gustave Lanctôt. 370 pages. Don: F.C.S.C.J.

Histoire du Canada, des origines au régime Royal, par Gustave Lanctôt. Don: F.C.S.C.J.

Terres et peuples du Canada, par Emile Miller. Don: F.C.S.C.J.

Généalogie Lavigne, 1648-1987, par Aimé-Jean Côté. 223 pages. Don: de l'auteur. (392).

Généalogie Fréchette, 1677-1985, par Jeannine Fréchette. 200 pages. Don: de l'auteur.

Chaudière-Kennebec, grand chemin séculaire, par Honorius Provost. 415 pages. Don: Rollande Parent. #1489

Répertoire des actes de baptême-mariage-sépulture et des recensements du Québec Ancien, vol.: 31 à 35 inclus. Don: Collège du S.-C. de Sherbrooke. - Don: M. Henri Leblanc. #494

Documents relatifs aux relations extérieures du Canada, no.1 = 1909-1918; no. 2 = de Paris place Conférence 1919; no. 4 = 1926-1930; no. 5 = 1931-1935; no. 6 = 1936-1939; no. 7 = 1939-1941; no. 8 = 1939-1941. Don: Collège du S.-C. de Sherbrooke.

Documents relatifs aux relations entre le Canada et Terre-Neuve, vol. 1, 1935-1949, par Paul Briddle. Don: C. du S.-C. de S.

Commissions des réclamations de guerre, seconde guerre mondiale, 1970. 754 pages. Don: C. du S.-C. de S.

L'Ile d'Orléans, publiée par la Commission des monuments Historique de la province de Québec. 505 pages. Don: C. du S.-C de S.

Du Poitou au Canada, La famille Beudet, Jean, 1648-1774, par Alphonse Désilets. Don: C. du S.-C de S.

Les Français dans l'Ouest Canadien, Les cahiers d'Histoire de la Société Historique de St-Boniface, par Donatien Frémont. 192 pages. Don: C. du S.-C de S.

Les origines françaises des premières familles acadiennes, par Nicole T. Dufold - Maurice Caillebeau. Feuilles détachées. Don: C. du S.-C. de S.

Chronologie Acadienne, de 1604 au 20e siècle, par Claude Massé-Daigle. Feuilles détachées. Don: C. du S.-C. de S.

Séminaire de Sherbrooke, annuaire: programme académique. 1965-66: 107 pages; 1966-67: 107 pages; 1967-68: 111 pages. Don: C. du S.-C. de S.

Séminaire de Sherbrooke, de 1925 à 1964, en 37 volumes, liste des élèves. Don: C. du S.-C. de S.

Carnation, the first 75 years 1899-1974, par John D. Weaver. Don: Etienne Brodeur, #346.

A Trahan History and Genealogy, par Conrad W. Trahan, M.S.E. 221 pages. Don: de l'auteur.

Annuaire de la France sur micro-fiches. Don: Serge Blais, #257.

Annuaire officiel des abonnés au téléphone, mars 1981: 17 Charente-maritime; avril 1980: 16 Charente-maritime; avril 1981: Deux-Sèvres. Don: Serge Blais, #257.

Cap-aux-Diamants, Vol. 1 no: 1 - 2; vol. 2 no: 1 - 2 - 3 - 4; vol. 3 no: 1 - 2 - 3 - 4. Don: Rév. Père A. A. Bellefeuille, #1204.

Dictionnaire Généalogique des Clavel, Clavelle par les mariages, par André Séguin. Don: André Séguin, #1389.

Centenaire de Magog, 1888-1988. Les Editions Orford, Magog 1988. 255 pages. Don: M. et Mme. Bernard Lacroix, #1371-1372.

Courte histoire de Pierre Letendre, dit Lalebule et Charlotte Maurice dit Morin. Don: Mgr. Gérard Letendre, #1436.

Introduction à l'étude des Franco-Manitobains, Essai historique et bibliographique. Lionel Dorge. La Société historique de St-Boniface. 1973.
Don: Florian Cayer, # 1133.

Les Mahuzier au Canada, Albert et Jacqueline Mahuzier. Beauchemin, Mtl. 1958. Don: Florian Cayer, #1133.

Manitoba, Ministère de l'Environnement et des approvisionnements et services du Canada. 1983.
Don: Florian Cayer, #1133.

Brochures et dépliants sur le Manitoba, Bulletin de la Société historique de St-Boniface. Don: Florian Cayer, #1133.

Les rapports de Mgr. L.P.A. Langevin avec les groupes ethniques minoritaires et leurs répercussions sur le statut de la langue française. 1895-1916. Don: Florian Cayer, #1133.

Le docteur Amélia Jeomans, Culture patrimoine et loisirs, Manitoba. Don: Florian Cayer, #1133.

Parc du Patrimoine de St-Norbert, Manitoba, Ministère de la Culture du Patrimoine et des Loisirs. Direction des ressources historique 1984. Don: Florian Cayer, #1133.

Histoire de la Paroisse St-Joseph, Manitoba, Soeur Marie Olive Sarrasin, s.g.n. D.W. Fries and Sons Ltd. Altona. 1964 Don: Florian Cayer, #1133.

Nos familles Pelletier, 1618-1988. Ancêtres et Origines.

Nos familles St-Pierre, 1625-1988. Ancêtres et Origines. Don: Jean-Nil St-Pierre.

Casavant Frères Limités, 1879-1979. Laurent Lapointe. La Société d'histoire régionale de St-Hyacinthe. 25 oct. 1979. Don: Alphonse Pelletier, #432.

Album souvenir. Cinquantenaire de St-Jean-Baptiste-Vianney. Comté de Frontenac. 1925-1975. En collaboration. Don: Yolande Asselin, #1460.

Sherbrooke, ville électrique. 1888-1988. Société d'histoire des Cantons de l'Est et le comité du centenaire de l'électricité à Sherbrooke. Don: Ville de Sherbrooke.

Emile Nelligan, poèmes choisis, Fides. Bibliothèque Canadienne-Française, Mtl. Don: Micheline Gilbert, #1049.

L'Académie Canadienne-Française, Poème de la Nouvelle-France. Victor Barbeau et M.-Claire Daveluy. Don: Maurice Emond, #1537.

The Amazing Daigneau New World Registry, Sharon Taylor. Don: Marie-Jeanne Daigneau, #4.

Ascot-Nord, 1937, Fleurimont, 1987. En collaboration. Les albums Souvenirs Québécois. Don: Marie-Jeanne Daigneau, #4.

Jubilé d'Or de Mgr. J.A. Richard, 1889-1939. Verdun. En Collaboration. Don: Maurice Emond, #537.

Le Saguenay - Lac St-Jean en 1850, Jacques Crémazie. Collection Territoire. Don: ?

Genealogical Classification by Family Group coding for descent from common ancestors. Cameron Ralph Stewart, vol: 1-11. Don: Cameron Ralph Stewart.

St-Malo, 1863-1988. En collaboration. Les Albums Souvenirs Québécois. 1988. Don: Rachel Green, #224.

Société d'histoire de Longueuil, Cahiers # 1 à 7. Don: Allyre Couture, #434.

Encyclopédie de la Maison Québécoise, 3 siècles d'habitations. Michel Lessard. Huguette Marquis. Encyclopédie de l'homme. Don: Allyre Couture, #434.

Coupures de journeaux, Histoire. Don: Robert Perreault, #23.

American Heritage, Feb., april, june, aug., oct., dec., 1955, 1956, 1958, 1960, 1968; feb., april, oct., dec., 1957; aug., oct., dec., 1959; feb., june, aug., dec., 1961; june, dec., 1963, 1964; feb., april, june, dec., 1965; feb., june, aug., oct., dec., 1966; feb., april, aug., oct., dec., 1967. Don: Maurice Emond, #1537.

The last two million years, Readers Digest Association. 1974. Don: M. Emond, #1537.

Picture Map Geography of Canada and Alaska, J.B. Leppencott Co. Phil. N. Y. Don: M. Emond, #1537.

Towards Quebec, Ann Giffard. Her Majesty's Stationery Off. London 1981. Don: M. Emond.

Forts of Canada, Leslie F. Hannon. Maclean, Hunter, Mc Culland, Stewart, 1969. Don: M. Emond.

Les grands noms de l'histoire canadienne, Eugène Achard. Librairie Générale Canadienne, Mtl. 1958. Don: M. Emond.

L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Mtl. 1642-1942. Joseph Charbonneau (Imprimatur) 1942. Don: M. Emond.

Frontier Living, Edwin Tunis. Thomas Y. Crowell Co. New York. 1961. Don: M. Emond.

The Young United States, 1783-1830. Edwin Tunis. Thomas Y. Crowell Co. New York. Don: M. Emond.

The Viking, en collaboration. Crescent books. 1975. Don: M. Emond.

Ceasars of the Wilderness, vol. 11. Peter C. Newman. 1987. Don: M. Emond.

Bastion sacerdotal en Estrie, Jean Mercier. Editions Toulènes. 1965. Don: Allyre Couture, #434.

Les mercenaires Allemands au Québec, Jean-Pierre Wilhelmy. Maison des mots. Don: M. Emond.

Madame Castel's Lodger, Frances Parkinson Keyes. Farror Straus Co. New York. 1962. Don: M. Emond.

Le bon vieux temps, Hector Berthelot. Librairie Beauchemin ltée. 1916. Don: M. Emond.

Canadien, Wilfrid Bovey. J. M. Dent and Sons Ltd. 1933. Don: M. Emond.

Lebel, 1665-1980. Alphonse Lebel. Ateliers Graphiques Marc Veilleux inc. Don: Alphonse Pelletier, #432

Annals of Richmond and Vicinity, vol. 2. Richmond County Historical Society, 1968. Don: Louis Roy, #844.

Windsor, cent ans de progrès et d'efforts. 1875-1975. En collaboration. Don: Louis Roy, #844.

Dictionnaire généalogique Tanguay, 1871-1971. Société Canadienne de généalogie, Québec, 1973. Don: Louis Roy, #844.

Codex du Nord Américain, Québec, 1701. Charles Bécard, Sieur de Grandville. Média-Teq et Parti Pris. Don: M. Emond.

Généalogie Famille Noël Morin et Hélène des Portes, Mgr. Hermann Morin, P.D. Ph. D. Sherbrooke, 1969. Don: Roger Duval, #29.

Bulletin Archives en Tête, l'Ancêtre, vol. 1-2-3-. Don: Allyre Couture, #434.

Genéalogie de la famille Noël Morin, 1616-1680. Don: Roger Duval, #29.

Archidiocèse de Sherbrooke, annuaire 1965. Don: Roger Duval.

Le bonheur de vivre par un industriel, M. et MMe. Roméo Vachon. 1950. Don: Roger Duval.

Les camps de détention au Québec durant la première guerre mondiale. Montréal, 1973. Don: Roger Duval.

Tradition du Québec, Séraphin Marion. Collection Humanitas. Les Editions Lumen. 1946. Don: Roger Duval.

Mille petits faits vrais, présentés par Micheline Dupuy. Jacques Bourgeat. Hachette, 1966. Don: Roger Duval.

Lâche pas la patate, portrait des Acadiens de la Louisiane. Renon Reed. Parti Pris. 1976. Don: Roger Duval.

Les bibliothèques canadiennes, 1604-1960. Antonio Drolet. Cercle du Livre de France, 1965. Don: Roger Duval.

Esquisses Américaines, Raymond Tonghe, Fides, 1947. Don: Roger Duval.

Des Influences Françaises au Canada, Tome 1. Jean Charbonneau. Librairie Beauchemin limitée, 1916. Don: Roger Duval.

Légendes du Nord-Ouest, l'Abbé G. Dugas. Librairie Beauchemin, 1912. Don: Roger Duval.

Descendants d'Antoine Dionne et de Catherine Ivory, 1661-1988. Hélène Chénard. Don: Rachel Green, #224.

Nos ancêtres, nos. 1 à 6. Ste-Anne-de-Beaupré. 1981-82-83. Don: Gonzague Dubois, #986.

Réminiscences des Cantons de l'Est, photographies d'hommes et de lieux. Société historique du comté de Brome. Archives Nationales, 1988. Don: Archives Nationales du Québec.

Catalogue des Immigrants Catholiques, des Iles Britanniques avant 1825. Soc. de Recherche historique Archiv-Histo. Normand Robert, Michel Thibault. Montréal, 1988. Don: Michel Thibault, #356.

Mémoires de la Société généalogique Canadienne-Française, association des retraités de l'enseignement du Québec. A.R.E.Q. Don: Allyre Couture, #434.

Répertoire des sépultures à Ste-Anne-de-Beaupré, 1845-1979. Don: Père Gérard Lebel.

Carnation, the first 75 years, 1899-1974. John D. Weaver. 1974. Don: Madeleine et Etienne Brodeur, #346-347.

Mon voyage en France, 1986. Raymond Gingras. Don: Raymond Gingras, #44.

Les Français dans l'Ouest Canadien, Donatien Prémont. Editions du Blé. Société historique de St-Boniface, 1980. Don: Alphonse Pelletier, #432.

Pointe St-Charles, quartier industriel, 1850-1921. 1988. Don: Ministère des affaires culturelles.

550 Franco-American Lineages, from the research service of A.C.G.S. 1988. Don: American-Canadian Genealogical soc..

Menaud Maître-Draveur, Félix-Antoine Savard. Bibliothèque Canadienne-Française. Fides, 1978. Don: Fernand Bourret.

Mémoires, Philippe Aubert de Gaspé. Bibliothèque Canadienne Française, Fides, 1971. Don: Fernand Bourret.

Les Origines Religieuses du Canada, une épopée mystique, Georges Goyau. Fides 1951. Don: Fernand Bourret.

Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard, J. Henri Blanchard, 1956.
Ceux qui ont bâti St-Simon, Léo Saint-Laurent. Don: anonyme.

Le baillage de Notre-Dame-des-Anges, Sherbrooke, 1988. Don: André Lafontaine.

La famille Bélisle, adresses. 1988. Don: M. Robillard.

Annuaire Diocésain, année mariale, 1954. Don: Archidiocèse de Sherbrooke.

Caron, 350 ans d'histoire. Livre souvenir de Michel Caron. L'association des familles Caron d'Amérique. Québec 1986. Don: Fernand Caron.

J'entreprends une recherche sur un bâtiment ancien en Estrie, février 1989. Fernand Caron, Ministère des Affaires Culturelles. Don: Fernand Caron.

Histoire de Ste-Edwidge de Clifton, 1885-1985.

Histoire de St-Venant de Paquetteville, 1862-1987.. Don: Rachel Green, #224.

Histoire de St-Malo d'Auckland, 1863-1988. Don: Donald Green, Coaticook.

Histoire d'Ascot Nord-Fleurimont, 1937-1987. Don: Marie-Jeanne Daigneau, #4.

Bibliographie du Québec, année 1982. Don: Ministère National du Québec.

A Century on Bonne Espérance, Albert S. Whiteley, 1977. Don: Huguctte Maheux, #1594.

Annuaire du Séminaire St-Charles-Borromée, Sherbrooke, 1925 à 1968. Université de Montréal. Don: Collège du Sacré-Coeur.

Sherbrooke, 1892. Don: Robert Perreault, #23.

Dictionnaire National et arbres généalogiques, Allaire/Dallaire. Tome 1 et 11, 1986-1987. Don: Noël Allaire, #1510.

De Mémoire, St-Vallier, Bellechasse. Don: Hervé Bernard, #96.

Pierre Miville, un ancêtre exceptionnel, Raymond Ouimet avec la collaboration de Suzanne Miville-Deschênes. Collection Ancêtre, #1. Editions du Pélican/Septentrion, 1988. Don: ?

Famille Inkel. Don: Roland Inkel, #839.

Magog à l'heure du centenaire, publication ressource, 1888-1988. Journal. Don: ?

Emménager à Ottawa-Hull, mars 1989. Vol. 15 #3. Don: Renée Delisle, #1098.

Voici Ottawa-Hull, mars 1989. Don: Renée Delisle, #1098.

"Les Terrien", bulletin généalogique. Association Ralliement des familles Jean et Pierre Therrien. Mars 1989. Vol. 5 #1. Don: Léo Therrien.

Church of England, of Tingwicks (Trout Brooks). Arthabaska. 1843-1922.

Hitory of Trout Brooks.

Protestant marriages from Courthoun in Arthabaska, 1988. Dons: Robert Perreault, #23.

FONDATION DU CIMETIERE DE
STE-EDWIDGE DE CLIFTON

Il est important, pour tous ceux et celles qui ont des ancêtres inhumés dans le cimetière de Ste-Edwidge de Clifton, de savoir que la fabrique de cette paroisse a mise sur pied une fondation afin de garantir l'entretien des lots.

A la réunion du conseil de fabrique, tenue le 30 juin 1988, il a été accepté d'adopter des règlements optant pour un contrat vente et entretien pour quatre-vingt-dix-neuf ans (99). Il fut également décidé que la personne qui signera le contrat d'entretien au coût de \$200.00 deviendra légataire des droits reconnus à cet effet par le conseil de fabrique. Ceux qui n'auront pas répondu à l'appel perdront leurs privilèges et les monuments pourront être retirés des lieux.

Informations:

| | |
|------------------------------|----------------|
| Thérèse Masson | (819) 849-7748 |
| Suzanne Ménard | 849-3949 |
| Denise Doyon | 849-2528 |
| Robert Roy | 849-3354 |
| Yvon Desrosiers | 849-7887 |
| Louis-Paul Préfontaine, curé | 849-7887 |

Réjean Roy #554

Voici un document généalogique que j'ai découvert dans l'Histoire de l'Angoumois et de la Charente, Tome 2, La Charente sous Louis XIV, de l'auteur Gaston Tesseron.

Ce texte qui gagnerait beaucoup à être connu contient une liste de soixante noms d'Angoumoisins qui ont fait souche au Canada.

C'est une liste pratiquement inconnue du fait qu'elle ne figure pas à la table des matières du livre. Il serait temps de la rendre publique.

Généalogiquement vôtre,
Philippe Morneau.

"Denis de La Ronde, professeur à Montréal, communiqua à la Société Historique de la Charente, en 1939, une première liste des colons angoumoisins venus au Canada au XVII^e siècle."

"Les premiers colons angoumoisins arrivèrent au Canada en 1662. Le régiment de Carignan fut licencié en 1665 et il déversa sur les rives du Saint-Laurent un deuxième groupe d'Angoumoisins."

On peut citer, parmi les colons et les soldats licenciés:

ABELIN Jacques, fils de Jean et de Marie Daudet, de Marsac (il épousa Marie Gasnier, veuve Berthelot);

ALY dit LAROSE, fils de Méry et de Louise Bouton, de Champagne-Mouton (il épousa à Montréal, Marie Perrin, et eut sept enfants);

ALINO Antoine, fils d'Antoine et de Françoise Meno, de Balzac (épousa une Giraud et eut cinq enfants);

AURILLAC Jean, de Barbezieux, fils de Jean et d'une Dupuis;

BAILLARGEON Jean, né à Londigny, fils de Louis et de Marthe Fournier;

BAILLARGEON Mathurin, né à Auberry, en Angoumois, fils de François et de Marie Mignot, épousa, aux Trois-Rivières, une Métayer;

BARON Léger, né à Angoulême, épousa une Baudon et eut onze enfants;

BETUREAU Louis, né à Angoulême, épousa une Chalut;

BLAIS Pierre, fils de Mathurin et de Françoise Pénigaud, épousa une Perrot et eut neuf enfants;

BRUNET François, né à Fouquebrune, fils de Bertrand et de Marie Barathe;

BARDET Louis, fils de Pierre et de Françoise Saburin, né à Saint-Séverin;

CARTIER Joseph, né à Saint-Martial d'Angoulême, fils de Joseph et d'Elizabeth Froment, épousa Elizabeth Duclos et eut six enfants;

CHAUVIN Jacques, né à Malville, épousa Jeanne Gignois et eut huit enfants;

CHERVOT dit DESMOULINS, né à Saint-Barthélémy, fils de François et de Catherine Peuron, épousa Jeanne Mension et eut treize enfants;

CHESNE SAINT-ONGE, né à Barbezieux, fils de Jean et d'Anne Claveleau, épousa Jeanne Bailly et eut sept enfants;

CHEVREUX Simon, né à Louzac, fils de Jacques et de Françoise Ruibel, épousa Barbe Baron et eut trois enfants;

COITEUX Jacques, né à Villefagnan, fils de François et d'Adrienne Brault, épousa Barbe Dumets et eut six enfants;

CHARBONNIER Louis, né à Cognac, fils de Jean et de Simone Bordine, épousa Anne Blainville;

CORRIVEAU Etienne, né à Fontailereau, fils de François et de Marguerite Besnard, épousa Catherine Bureau et eut huit enfants;

COTINEAU-LAURIER François, né à Saint-Claud, fils de Jean et de Jeanne Dupuis, épousa Madeleine Millot et eut six enfants;

COUC dit LAFLEUR, né à Cognac, fils de Nicolas et d'Eliza Templaisir;

COUDRET André, né à Saint-Fort-de-Cognac, fils de Pierre et de Jeanne Mettais, épousa Jeanne Bourgeois;

COURAUT Cybar, sieur de la Cote, né à Angoulême en 1653, fils de Guillaume et de Guillemine Chambault, épouse à Montréal Marie Françoise Goupil (8 enfants);

DE LA GARDE Léonard, fils de Jean et de Jeanne Lacrainte, né à Serre (Angoumois), capitaine dans les troupes de la Marine, commandant du fort Pont Chartran (Détrôit), épouse Marie-Louise Die (6 enfants);

DELAGE Jean, né à Mazerolles, en 1663, fils de Pierre et de Michelle Issidue, épouse Jeanne Chalifou (6 enfants);

DU BOIS Jean, taillandier, né en 1660, à St-Xiste-de-Turgon (diocèse d'Angoulême), fils de Jacques, épouse à Québec, en 1688, Anne Mailloux (10 enfants);

DU BOIS Jacques, né en 1640, à Saint-Vivien (diocèse d'Angoulême) fils de Jacques, épouse à Québec Catherine Veillot (6 enfants);

DU FOURNEL Jean-Baptiste, né en 1661, à Toisant (Angoumois), épouse Madeleine Couteret (4 enfants);

DUMAS Pierre, né en 1668, à St-Martial, fils de Pierre et d'Elizabeth Pipardeau (5 enfants);

DUMERGUE François, huissier du Conseil du Roi, à Foussac (Angoumois), fils de Jean et de Louise Mouverot, épouse Louise Angélique Lonsan (4 enfants);

DUMAS Pierre, né en 1669, à Agris, fils d'Antoine et de Anne Du Bournais;

DUMAS Pierre, né en 1669, à St-Marche d'Angoulême, fils de Jean et de Jeanne Auge, épouse Marie Vercque (3 enfants);

DURAND Nicolas, né en 1637, à Villefagnan-Cheromment (diocèse d'Angoulême), fils de Jacques et d'Isabelle Béguin, épouse à Québec, le 22 décembre 1665, Marie Renouard (10 enfants);

FAYE dit VILLEFAGNAN Pierre, né en 1637, à Villefagnan, (diocèse d'Angoulême), fils de Jacques et d'Isabelle Béguin, épouse à Québec, le 16 août 1668, Marie Michelet (6 enfants);

GAUTREAU Louis, né en 1689, à St-Ozonne (Angoumois), épouse Madeleine (ou Madeleine ?) Dauvin; puis Marie du Breuil (1 fille); puis Catherine Mireault (2 fils);

GUILLOT dit LAVALET, né à St-André (Angoumois), fils de Jean et de Jeanne Coutin, épouse à Québec, le 19 octobre 1651, Marie d'Abancour (3 enfants);

GLORIA dit DESROCHERS Antoine, né en 1624, à Montigny (diocèse d'Angoulême), fils de Pierre et de Catherine Brunel, épouse, le 19 septembre 1694, à Repentigny, Denise Colin (1 fille);

HERVE dit LE PETIT PACAUD, né en 1673, à la Pralle, diocèse d'Angoulême, fils de Pierre et de Jeanne Reau, épouse, à Montréal, le 22 novembre 1698, Catherine Patissier (2 enfants);

LAURIER François, Jacques Cottineau, dit CHAMPLAURIER (devenu Laurier), fils de Jean et de Jeanne Dupuis, né vers 1641, au bourg St-Claud, épouse à Ville-Marie, le 7 janvier 1677, Madeleine, fille de Jacques Millot et de Jeanne Hébert. Habitant Lachenaie. Les descendants de ces familles habitent encore la même région;

"C'est aussi de cette lignée que vient Sir Wilfrid Laurier, avocat, homme politique, député, ministre, chef du parti libéral, premier ministre, grand officier de la Légion d'honneur. C'est le plus grand homme politique que le Canada français ait produit; il est mort il y a quelques années." (Denis de La Ronde.)

LE MERLE René, né en 1646, à Edon, fils de Jacques et d'Antoinette Etienne, épouse à ST-Laurent, le 2 juin 1683, Marguerite Habraham (3 enfants), puis, plus tard, Anne Salois (5 enfants);

LEPAGE Jacques, né en 1667, à Lavalette, fils de Jacques et de Marie Griffard, épouse, à Québec, le 2 août 1694, Rose Marie François (5 enfants);

LUSIGNAN Jean, fils de Jean et de Louise Emonet, né en 1671, à Pranzac, épouse, à Boucherville, le 27 avril 1699, Thérèse Latouche (4 enfants);

MOINET Antoine, né à Angoulême, fils de Laurent et de Louise Petit, épouse, à La Pointe aux Trembles, Françoise Hurtaut, le 7 novembre 1684 (4 enfants);

MORAN Jacques, né en 1661, à Saint-Martin d'Angoulême, fils d'Antoine et de Marie Isabeau, épouse à Québec, le 7 novembre 1684, Jacquette Audette (4 enfants);

MOURIER Pierre, né à St-Jean de Channemet, diocèse d'Angoulême, fils de Jean et de Marie Chauveau, épouse, à Québec, le 26 avril 1677, Suzanne Le Valet (5 enfants);

MALERAY de LA MOLLERIE Jacques, officier, né à Saint-Cybard, épouse, à Montréal, le 7 janvier 1687, Françoise Picote de Belestre;

POUILLOT Charles, charpentier, né en 1621, à St-Pierre de Valence, diocèse d'Angoulême, fils de Michel et de Jacqueline Laurens, épouse, en 1667, Françoise Meunier (11 enfants);

"Le premier mariage français, célébré à Montréal, fut celui de son père, Mathurin Le Meunier (Meunier), en novembre 1647."

PREUIRAN Jacques, épouse, à Québec, le 21 juillet 1653, Jacquette Tarousan, de St-Amand, près Montigny;

RAYMOND dit PASSE COMPAGNE Toussaint, né en 1666, fils de Barthélémy et de Marguerite Chaudie, de Roullet;

REY-GAILLARD Laurent, de St-Pierre d'Angoulême;

REY-GAILLARD Pierre, né à Angoulême, en 1656, épouse, le 25 juillet 1694, Françoise Cailteau;

RIVAUT Pierre, né en 1645, fils de Pierre et de Marguerite du Moute, de St-Cybard de La Rochefoucauld, épouse Marie, fille de Denis et de Louise du Chesnay (7enfants);

SABOURIN Jean, du Mont Lambert, diocèse d'Angoulême, marié à Mathurine Regneaut (6 enfants);

SAREAU dit CHAMPAGNE, Isaac Laurent, fils de Pierre et de Suzanne Garnier, de St-Pierre-Mouton, épouse Jeanne Gaboury (7 enfants);

SERRE Antoine, fils de François et de Thomasse Ruby, né le 2 octobre 1674, dans le diocèse d'Angoulême;

SIMON DE MAGNAC Jean, fils de Jean et d'Eléonore du Pin, de St-Sorlin de Magnac-Lavalette, épouse, en 1656, Catherine Lorion (2 enfants);

TESSIER Mathurin, né le 28 septembre 1670, fils de Thomas et d'Elisabeth Poirier, de St-Ausone d'Angoulême, épouse Elisabeth Etourneau (4 enfants);

TEXIER dit LAPLANTE, né le 25 novembre 1687, fils de Jacques et de Laurence Boigeou, de Cognac, épouse Marguerite Carreau (9 enfants);

TINON dit DESROCHES, Eward, fils de François et de Marie Crespy, d'Angoulême, épouse Aimée, fille de Jacques et de Marguerite Dubois (7 enfants);

TRUD Mathurin, né en 1623, fils de Jean et de Simone Grossin, de Menzim, près de Cognac, épouse Marguerite Gareman (8 enfants);

Ajoutons à cette liste les noms suivants, pris dans la remarquable étude de Marcel REIBLE sur l'Emigration angoumoisine:

Jean ALLARD, Angoulême; Louis CHARBONNIER, Cognac; CHARLOT, St-Barthélémy; Antoine DENYS, Cellettes; Louis DORE, Vivier-Juseau; Jean GASHET, Barbezieux; Jean GLADU, Cognac; LAPLANTE, Angoulême; MALLERAY de LA MOLLERIE, St-Cybard; Pierre MARTIN, Ruffee; MARTINEAU, Saint-Fraigne; Jean MORIN, Rouillac; Pierre PERROT, Saint-Claud; Jean REDON, Angoulême; Etienne REVAUD, Villefagnan; Jean RINGUET, Coulgens; Antoine SIVRE, Saint-Amant-de-Boixe; Pierre TOUPIN, Rouffiac..

SOURCE: TESSERON, Gaston

Histoire de l'Angoumois et de la Charente. Tome 2.

La Charente sous Louis XIV.

Angoulême, Editions Coquemard, 1958, p. 156 et ss...

COMMUNIQUE...

COMMUNIQUE...

COMMUNIQUE...

Répertoire des mariages de la région de Matane, 1819-1988. Disponible à la Société d'histoire et de généalogie de Matane. Volume 1 disponible en automne 1989.

Contenu: les 3 paroisses de Matane, les mariages civils, les 2 sectes religieuses. En tout 6,272 mariages.

Volume 2: printemps 1990. Contenu: St-René, St-Luc, Ste-Félicité, St-Jean-de-Cherbourg, Grosses-Roches, St-Adelme, Les Méchins, Les Capucins, Petit-Matane, St-Thomas-de-Cherbourg, St-Nil et St-Paulin-Dalibaire. En tout 6,110 mariages.

Toute commande est payable à l'avance par chèque ou mandat postal à l'ordre de la Société d'histoire et de généalogie de Matane.

Coût: 25.00\$

Poste: 27.50\$ (Canada)

30.00\$ (Etats-Unis)

Adresse: Société d'histoire et de généalogie de Matane

145 Soucy,

Matane

G4W 2E1

Soirée vin et fromage

Date: **Dimanche, le 3 décembre 1989, à 18h.30**

Endroit: **Sous-sol de l'église St-Jean-de-Brébeuf
Coin King et Jacques-Cartier.**

Votre partenaire est le bienvenu.

Vous apportez vin et fromage.

Quantité suggérée: 1 bouteille de vin et un fromage par couple.

Une occasion agréable de rencontres et d'échanges...

NOUS PROFITONS DE CETTE OCCASION POUR VOUS SOUHAITER
UNE PERIODE DES FETES REJOUISSANTE ET UNE ANNEE
D'INEPUISABLES DECOUVERTES GENEALOGIQUES.....

De la part du conseil d'administration.

